

Nombre de conseillers titulaires : 164

Nombre de conseillers présents : 115

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre d'absents excusés : 34

- ENVIRONNEMENT

• Demande de subventions pour plantations de haies 2016-2017

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental pour les plantations de haies sur le territoire de Montrevault-sur-Èvre.

• Demande de subventions pour l'animation des plantations de haies 2016-2017

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental pour l'animation de plantations de haies sur le territoire de Montrevault-sur-Èvre.

- COMMERCES

• Ouverture des commerces le dimanche pour 2017

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de valider la proposition d'ouverture des commerces pour les dimanches suivants : 19 mars, 8 octobre, 15 octobre, 12 novembre et 10 décembre.

- FINANCES

• Tarifs 2017 : locations de salles des communes déléguées et tarifs communaux

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte l'application d'une augmentation de 1,5 % aux tarifs de location de toutes les salles des communes déléguées de Montrevault-sur-Èvre.

• Tarifs de location des cabinets de professionnels de santé

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de modifier les tarifs de location des locaux du Pôle Santé et de les fixer comme suit à date d'effet au 1^{er} janvier 2017 :

- Location par bail : 14,76 € HT/m²/mois + 2,40 € HT de charges/m²/mois,

- Location par convention : 17,56 € HT/m²/mois au prorata du temps d'occupation.

- FONCIER

• Acquisition d'une maison - Commune déléguée de la Boissière sur Èvre

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'acquérir le bien situé à la Boissière sur Èvre, parcelle cadastrée A n° 461 d'une superficie de 145 m² pour un montant de 55 000 € hors frais de notaire.

• Acquisition d'une maison - Commune déléguée de Saint-Pierre-Montlimart

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'acquérir le bien sis 9 avenue du Parc à Saint-Pierre-Montlimart, parcelle cadastrée AH n° 469 d'une superficie de 404 m² pour un montant de 60 000 €.

- MARCHÉS PUBLICS

• Travaux de restructuration et extension de l'école primaire et maternelle du Fuilet - Lot n° 18 - VMC simple flux - chauffage eau chaude : attribution et autorisation de signer le marché

Le Conseil Municipal, à la majorité, attribue le marché de VMC simple flux - chauffage eau chaude pour les travaux de restructuration et extension de l'école primaire et maternelle de la commune déléguée du Fuilet, à l'entreprise TCS pour un montant de 134 869,36 € HT.

• Travaux d'aménagement de la rue des Tisserands - Commune déléguée du Fief-Sauvin - Attribution et autorisation de signature du marché

Le Conseil Municipal, à la majorité, attribue les marchés de travaux d'aménagement de la rue des Tisserands au Fief-Sauvin à l'entreprise CHARIER TP SUD pour un montant estimatif de 74 873,24 € HT pour le lot n° 1 et pour un montant estimatif de 139 631,35 € HT pour le lot n° 2.

• Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique et de l'adhésion à ce groupement

Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour

l'achat de gaz naturel, d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique coordonné par le SIEMML en application de sa délibération du 20 mai 2014 et approuve l'adhésion de Montrevault-sur-Èvre au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique.

- RESSOURCES HUMAINES

• Renouvellement convention pour intervention d'un médecin au multi-accueil

Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Docteur Hana Pucel, en qualité de médecin vacataire au sein du multi-accueil « Grains de Soleil », applicable à compter du 1^{er} janvier 2017 pour une période d'un an.

• Modification du tableau des effectifs - Création de 3 postes non permanents dans le cadre d'emploi d'adjoint technique pour des renforts au sein du service technique

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- 2 postes d'adjoint technique à temps complet (35/35ème),
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet (18/35ème).

Ces postes sont créés dans le cadre d'accroissement saisonnier d'activité et ce pour une durée de 6 mois maximum sur une durée maximum de 12 mois consécutifs.

• Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste non permanent dans le cadre d'emploi des techniciens

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer un poste dans le cadre d'emploi des techniciens à temps complet (35/35ème) à compter du 1^{er} janvier 2017 dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.

Ce poste est créé dans le cadre d'accroissement temporaire d'activité et ce pour une durée de 12 mois maximum sur une durée maximum de 18 mois consécutifs.

• Modification du tableau des effectifs - Création de 4 postes non permanents dans le cadre d'emploi d'adjoint administratif pour des renforts au sein des services administratifs

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- 2 postes d'adjoint administratif à temps complet (35/35ème) dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité,
- 1 poste d'adjoint administratif à temps non complet (28/35ème) dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité,
- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet (35/35ème) dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité.

Les postes créés dans le cadre d'accroissement saisonnier d'activité peuvent avoir une durée de 6 mois maximum sur une durée maximum de 12 mois consécutifs.

Les postes créés dans le cadre d'accroissement temporaire d'activité peuvent avoir une durée de 12 mois maximum sur une durée maximum de 18 mois consécutifs.

• Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste permanent dans le cadre d'emploi d'adjoint administratif

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer un poste dans le cadre d'adjoint administratif à temps complet (35/35ème) à compter du 1^{er} janvier 2017.

- SOCIAL - EMPLOI

• Convention avec la Clé des Mauges dans le cadre du projet Innovex (Innovation et Expérimentation)

Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de « sous-traitance » établie avec la Clé des Mauges et chaque partenaire afin d'assurer le fonctionnement de l'action « REBONDIR ».

- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Contrat avec Novasol pour la location des gîtes de la Barbotine - Commune déléguée du Fuiilet

Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'allotement avec la société Novasol pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

• Convention pour l'accès au Cybercentre de Beaupréau-en-Mauges

Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la commune de Beaupréau-en-Mauges.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : lundi 30 janvier 2017